

Chers parents,

Aujourd'hui commence la première séance « Coup de pouce ».

Cette aide aux devoirs est proposée les lundis, mardis et jeudis durant l'année scolaire de 15h45 à 16h30.

Afin de pouvoir constituer nos groupes, serait-il possible de compléter le talon suivant et de nous le faire parvenir pour demain ?

Si votre enfant n'y participe pas, vous ne devez rien remettre. 😊

Mon enfant, _____, inscrit en _____
participera aux séances « Coup de pouce » :

- Le lundi
- Le mardi
- Le jeudi
- Les lundis , mardis et jeudis de chaque semaine.

Signature des parents :